



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**

Le 14 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Etaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, BADMINGTON Stéphane, BLONDEL Sylvie et COLOMBEL Gaëtan, formant la majorité des membres en exercice.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

**Absents excusés** : DOULEN Aurélien, HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle, et TREHET Laurent

Monsieur Aurélien DOURLLEN a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Monsieur JEANNE Laurent a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

**2026- 7.5 -03 – CLASSE DE NEIGE - SUBVENTION**

Vu la demande de participation au financement à la classe de neige de l'école communale, pour les classes de CE2, CM1 et CM2 de février 2026, (soit 38 enfants partis)

Considérant que cette classe de découverte est organisée tous les 3 ans, de manière que chaque enfant faisant sa scolarité à Saint Eustache participe à cette classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'accorder une subvention de 4500 € (soit 1500 € par niveau) à la coopérative scolaire de l'école

Autorise le Maire à signer le mandat correspondant

Voté à l'unanimité.

Le Maire  
H. LECARPENTIER

En mairie, le 19 février 2026  
Le Secrétaire de séance,  
Laurent JEANNE